

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	20 octobre 2020	Séance du : 27 octobre 2020
		L'An Deux Mille Vingt, le 27 octobre, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 43	
Présents : 36	Pour : 43	
Absents : 2	Contre :	
Représentés : 7	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault); M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault). M. Salvador RUIZ(Clermont l'Hérault),, M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuran Cabrières), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian). M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par M Jean FRADIN (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO, M. Jacques ARRIBAT (Salasc) représenté par M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

Absents : M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons)

Objet : Budget supplémentaire 2020 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Monsieur RODRIGUEZ donne lecture du budget supplémentaire 2020 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Considérant le projet de budget supplémentaire 2020 du Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section d'exploitation et d'investissement pour le budget supplémentaire 2020 :

Dépenses Exploitation				Recettes Exploitation			
Chap.	Désignation	BP 2020	BS 2020	Chap.	Désignation	BP 2020	BS 2020
011	Charges à caractère général	19 300,00		70	Produits des services	17 080,00	
012	Charges de personnel	16 600,00		74	Participations	19 820,00	
65	Autres charges courantes	500,00		77	Recettes exceptionnelles	500,00	
67	Charges exceptionnelles	500,00					
68	Dotations aux provisions	500,00					
Total Exploitation		37 400,00	0,00	Total Exploitation		37 400,00	0,00

Dépenses Investissement				Recettes Investissement			
Chap.	Désignation	BP 2020	BS 2020	Chap.	Désignation	BP 2020	BS 2020
Op.10	Opération investissement	0,00	667,39	001	Résultat reporté N-1	0,00	667,39
4581	Opération sous mandat	13 200,00		4582	Opération sous mandat	13 200,00	
Total Investissement		13 200,00	667,39	Total Investissement		13 200,00	667,39
Total section après BS		13 867,39		Total section après BS		13 867,39	

Monsieur RODRIGUEZ demande aux membres du Conseil d'approuver le budget supplémentaire 2020 du budget annexe du SPANC tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable, par nature et par chapitre.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget supplémentaire 2020 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), détaillé dans le rapport de présentation joint.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur RODRIGUEZ, et après en avoir délibéré,

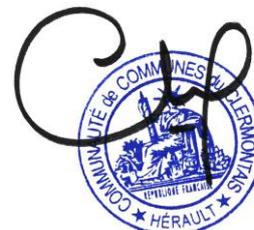
A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le budget supplémentaire 2020 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) tel que présenté.

CONFIRME que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Claude REVEL.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20201110-2020-10-27-03-DE
Date de télétransmission : 10/11/2020
Date de réception préfecture : 10/11/2020